

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VI^e VOLUME



JUILLET

n° 19

1876

—
SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Bruiet, secrétaire-général-adjoint.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
M.M. Frémy et Minguet, vice-présidents.
M. Thirion, secrétaire-général.
M. Bouffet, secrétaire-général-adjoint.
M. Cagny et Cossin, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Deshais père, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{mes} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais
père. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux.
— M. Sebert.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Barré, — Deslandes — Félix Dupuis, — Cosson,
— Reusse, — Tassin, — Simon Compiègne, — Bery, — Testard,
Daguet. — Jazé. — Réhry.
Baron : M. Vramant, président.
Béthisy : M. Turlin, délégué.
Betz : M. Roblin, président.
Chambly : M. Griffé, délégué.
Chantilly : M. Petit, président.
Ermenonville : MM. Martin, président, — Thiénard fils délégué.
Nanteuil : MM. Dubois, président, — Benoit, délégué.
Plailly : MM. le D^r Cadier, président, — Chantier, délégué.
Pont : MM. Palmer, président, — Laverge, délégué.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 2 JUILLET 1876. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2. Le procès-verbal de la séance précédente est adopté. Trois membres nouveaux sont admis à l'unanimité. Les objets ci-après sont exposés sur le bureau :

1° Par M. MASSON, chou-fleur Lenormand, radis noir, poireau court de Rouen, pommes de terre Royal Kidney, à feuilles d'ortie et Marjolin-Tétard, scarole verte maraichère, chicorée Corne-de-Cerf, haricots verts à feuilles gaufrées, oignons pâles des Vertus. — *Mention honorable.*

2° Par M. REUSSE, artichauts verts de Laon, carottes courtes de pleine terre, cerfeuil bulbeux, haricots verts noir de Belgique, laitues chou de Naples, oignons blancs et rouges, romaine blonde, chou-fleur. — *Mention honorable.*

3° Par le même, un bouquet monté. — *Mention très honorable.*

4° Par M. GAUD, une corbeille de cerises Reine-Hortense, très belles, dont le présentateur fait hommage à M. le Président. — *Mention simple.*

5° Par M. RHÉRY, un sac de graines de radis violets et noirs d'hiver, pour être distribuées entre les membres présents. — *Remerciements.*

SHAS



00000003408

La correspondance, dépouillée par M. le Secrétaire général, se compose des pièces suivantes :

1° Une lettre de M. le Sous-Préfet de Senlis, demandant à M. le Président de lui faire connaître la destination qui a été donnée aux subventions accordées en 1876 à la Société, et à laquelle il a été répondu par M. le Président.

2° Le programme de l'Exposition d'horticulture qui aura lieu à Saint-Germain-en-Laye les 10-13 septembre prochain.

3° Le procès-verbal ci-après :

SECTION DE NANTEUIL

SÉANCE DU 11 JUIN 1876 — PRÉSIDENTE DE M. DUBOIS

M. FONTENAY expose laitue, romaine, oignons blancs, ail, carottes, pommes de terre, pois, radis, fraises des quatre saisons et Marguerite, roses, pivoines et pommes. L'ensemble de son lot lui vaut une *Mention honorable*.

M. GARNOTEL, carottes courtes, romaines blondes, laitue palatine, navets blancs plats hâtifs, choux d'Yorck, oignons blancs, radis roses à bout blanc, pois Prince-Albert, fraises des quatre-saisons. — *Mention honorable*.

Il est procédé au renouvellement du Bureau, qui se trouve composé de la manière suivante :

Président : M. DUBOIS.

Vice-Président : M. DELESTRE.

Secrétaire : M. JOURDAIN.

Trésorier : M. COULON.

Délégué : M. BENOIST.

M. le Secrétaire-Général et M. Vinet, bibliothécaire-archiviste, donnent alternativement connaissance de

nombreux extraits de la correspondance imprimée, dont la lecture provoque des observations intéressantes de la part de divers sociétaires : — M. DUBARLE recommande de semer les pois hatifs sur couches, dans des espèces de petits godets formés de plaques minces de gazon enroulées, que l'on place ensuite en motte en pleine terre sans les faire souffrir; M. TESTARD ajoute qu'il les a vu repiquer au plantoir sans autre précaution et sans inconvénient. — M. DUBARLE ayant, pendant un hiver, laissé les pèlargoniums zonals sans eau, les vit fleurir abondamment dans la serre aussitôt qu'il eût repris les arrosements. — M. REUSSE, faute de jus de tabac qu'il est toujours, malgré les promesses de l'administration, très difficile de se procurer dans les départements, a vu employer le pétrole mêlé à 10 volumes d'eau pour détruire les pucerons sur des pêchers déjà en végétation, dont les jeunes pousses ont été brûlées; le même procédé a pu être employé dans la serre sans aucun inconvénient, et même, en plein air, l'effet nuisible ne s'est produit que quand le soleil a frappé les arbres. — M. COLLAS affirme que le chaulage, appliqué à des arbres dont la sève est en mouvement, peut amener la mort des sujets traités.

M. le Président annonce à la Société que, en raison d'une tentative de vol, avec bris de clôture, récemment exécutée dans le jardin de la Société, il y aurait urgence à terminer, au moins d'un côté, la clôture du jardin; qu'il a fait dresser des devis estimatifs par MM. Yon et Lefèvre, membres de la Société, desquels il résulte que, du côté des promenades, la clôture pourrait être achevée avec une dépense d'environ 500 fr.; en conséquence il propose à l'assemblée de prendre sa proposition en considération, et de la renvoyer au Conseil d'administration

qui seul, après examen des ressources de la Société, pourra prendre une décision définitive. — A une très grande majorité la proposition est votée.

M. Thirion fait ensuite une conférence sur l'étude du sol pour la plantation des arbres fruitiers

Trois membres nouveaux sont présentés et la séance est levée à 5 heures, après le tirage de la loterie.

Membres admis dans la séance du 2 juillet 1876.

MM. HAYAUX DU TILLY, propriétaire à Paris.

MILLOT (Auguste), docteur en médecine à Cires-les-Mello.

BRUSLÉ (Jules-Alphonse), maire d'Orry-la-Ville.

TRAITEMENT DES RACINES

DES ARBRES FRUITIERS

CONFÉRENCE FAITE PAR M. THIRION LE 4 JUIN 1876

Les opérations qu'un arboriculteur peut avoir à exécuter sur les racines de ses arbres peuvent se diviser en deux catégories. Ou bien il s'agit d'opérer sur l'arbre en pleine végétation, et alors c'est ce qu'on a appelé la *taille des racines*. Ou bien ce sera la suppression plus ou moins considérable qu'il fera subir aux racines de ses arbres au moment de la plantation, et alors le travail se désigne généralement sous le nom *d'habillage*.

La taille des racines est une opération que tout le monde connaît, et qui cependant n'est peut-être pas assez souvent pratiquée. Quand on a affaire à un sujet très

vigoureux qui, malgré toutes les précautions prises, s'emporte à bois, dont les boutons à fruit ne se forment pas, ou dont les fleurs coulent invariablement tous les ans par excès de végétation, la taille des racines est peut-être le moyen le plus efficace de le modérer et de le rendre fertile; pendant l'hiver, on met à nu la naissance de toutes ses racines, et, presque toujours on s'aperçoit qu'une ou deux de celles-ci se sont exagérément développées au détriment des autres; il faut alors les supprimer à quelques centimètres de leur insertion, parer proprement la plaie, et remplacer la terre que l'on a extraite par un mélange de terre franche, de sable et de terreau très consommé, qui, par sa fraîcheur et son extrême légèreté, est éminemment favorable à la production du chevelu.

En effet il est facile de comprendre que, dans ce cas, ce que l'on recherche c'est le remplacement de quelques grosses racines par une quantité considérable de petites. La théorie n'a sans doute pas encore suffisamment expliqué cette différence; mais la pratique a très nettement constaté que les petites racines ne s'enfoncent jamais autant que les grosses, que les arbres à racines traçantes sont plus précoces que ceux à racines pivotantes, et que le même arbre, un poirier par exemple, greffé sur le cognassier qui trace se met plus tôt et plus abondamment à fruit, que greffé sur le franc qui pivote.

A mon avis, il est d'autres cas encore où la taille des racines pourrait être avantageusement employée. Un vieil arbre, avant d'être arraché, mérite souvent que l'on essaye de le rajeunir. Ceux qui se décident à tenter cette opération, se contentent le plus souvent de rabattre ses principales branches afin de l'exciter à produire du jeune

bois, à l'aide duquel ils commencent une nouvelle charpente. Il y aurait, il me semble, avantage à faire précéder cette opération d'une taille raisonnée des racines : pour cela, divisant le sol dans lequel l'arbre est planté en deux parties égales, par une ligne perpendiculaire au mur tirée du milieu du tronc, il faudrait couper presque au ras de leur insertion les racines d'un seul côté, et remplir la tranchée de terre neuve appropriée à la nature de l'arbre que l'on traiterait ; la seconde ou la troisième année, on en ferait autant de l'autre côté, et ce n'est que quand l'arbre serait ainsi pourvu d'un appareil radiculaire nouveau et vigoureux que l'on se déciderait à le rabattre, pour renouveler à son tour sa partie aérienne, comme sa partie souterraine l'aurait été.

Les jardiniers qui ont essayé de rajeunir de vieux arbres par le ravalement, ou par la greffe, et qui ont vu presque toujours se reproduire sur le nouveau bois les chancres ou la chlorose qui défiguraient l'ancien, comprendront l'opportunité de donner au végétal de jeunes racines et une bonne nourriture avant d'essayer de lui faire produire de jeune bois sain et vigoureux. Quant au délai que ces différents travaux exigent, il ne faut pas s'en effrayer, et il suffit pour cela de se demander quelle étendue, au bout de cinq ou six ans, aurait atteint le jeune sujet que l'on eût planté à la place de l'ancien. Evidemment le rajeunissement, même par la taille des racines, sera de beaucoup plus avantageux et plus rapide que la plantation d'un arbre nouveau.

Autre chose est l'habillage, c'est-à-dire la préparation des racines de l'arbre avant de procéder à sa mise en place. Les instructions que donnent le plus généralement les auteurs et les professeurs à cet égard sont les sui-

vantes : ne supprimer que les racines éclatées ou pourries, laisser les autres le plus longues possible, et les tailler par en dessous en biseau avec un outil bien tranchant ; plusieurs ajoutent la recommandation de conserver tout le chevelu. Récemment seulement, une polémique a été soulevée par M. Courtois, vice-président de la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir, sur la question de savoir si l'on devait retrancher, ou conserver avec soin, le chevelu. M. Dubarle recommande de le retrancher toutes les fois que l'arbre est demeuré assez longtemps hors de terre pour que ces petites radicelles excessivement tendres se soient desséchées ou flétries, ce qui, en réalité, comprend la plupart des cas ; il prétend que, dans cet état, elle ne peuvent jouer aucun rôle utile, et qu'au contraire, en empêchant la terre d'adhérer à la racine, elles exposent cette dernière à pourrir ou à se dessécher, et empêchent la naissance des nouvelles radicelles destinées à pomper la sève. Il me semble que M. Dubarle est dans le vrai.

Mais il y a encore un côté de la question sur lequel il semble qu'il ne puisse pas s'élever de contradiction, et qui pourtant, selon moi, mériterait d'être examiné à nouveau, c'est celui-ci : les racines de l'arbre, lors de sa plantation, quoiqu'en disent les auteurs et les professeurs, doivent-elles être taillées longues ou courtes ? Si généralement on taille long aujourd'hui, il n'en a pas toujours été de même : La Quintynie taillait très court, les branches aussi bien que les racines ; ses méthodes ont été suivies par les jardiniers bien longtemps après lui, et en définitive, sans contester les progrès réels faits par l'arboriculture depuis cette époque, il faut pourtant reconnaître que longtemps après on pouvait voir de

vieux arbres dont la longue existence démontrait l'efficacité des procédés employés pour leur plantation.

D'ailleurs, si nous nous reportons aux principes établis ci-dessus au sujet de l'effet produit sur la fructification par des racines traçantes ou pivotantes, il est bien évident que le but de l'arboriculteur doit être de faire naître sur son arbre des racines plutôt moyennes qu'autrement : trop exclusivement traçantes, elles seront exposées à la sécheresse et exigeront, pour les en garantir, une série de précautions minutieuses qui rendront la culture des arbres peu rémunératrice; trop pivotantes au contraire, elles assureront sans doute au sujet une existence plus longue et une vigueur plus grande; mais aussi elles amèneront une fructification tardive, reculeront considérablement l'époque de la jouissance pour le propriétaire, et, s'il s'agit d'une exploitation commerciale, augmenteront dans une forte proportion le capital employé, par l'accumulation successive des intérêts pendant les années non productives.

Enfin, si un arbre fruitier doit être vigoureux, nous savons pourtant que ce ne sont pas les plus vigoureux qui se mettent le plus promptement à fruit; une vigueur moyenne réunit tous les avantages; et il ne faut pas s'imaginer que plus un arbre a de radicelles et plus il absorbe de sève dans le sol; les radicelles pompent la sève à la vérité, mais seulement au fur et à mesure que le vide se fait dans les canaux de circulation; plus les canaux sont larges, plus ils offrent de vide, et plus ils font aspirer de sève aux radicelles, tandis que celles-ci cessent nécessairement de travailler dès que les canaux sont remplis. Or c'est bien certainement les grosses racines qui ont les canaux séveux les plus développés, et

encore bien que pourvues d'un moindre nombre de radicelles que les petites, elles les font travailler plus constamment en raison de leur contenance plus considérable.

De tout ce qui précède il résulte que les arbres dont les racines sont menues, nombreuses et traçantes, tels que les cognassiers, pommiers paradis, pruniers, etc., doivent être plantés avec les racines aussi longues que possible, attendu qu'il y a intérêt à ne pas favoriser chez eux la tendance qu'ils ont naturellement à les multiplier. Par contre, les poiriers et pommiers francs, les amandiers doivent avoir leurs racines écourtées au moment de la plantation; du pourtour des sections relativement larges ainsi opérées, il partira un grand nombre de racines nouvelles, moins fortes et par suite moins pivotantes, qui ne laisseront prendre à l'arbre qu'une vigueur modérée, et lui permettront de se mettre plus tôt à fruit.

Il est bien certain néanmoins que dans une terre de bonne qualité l'inconvient d'une taille longue serait moindre, principalement dans une terre légère mais profonde, la meilleure, à coup sûr, pour donner aux arbres une étendue moyenne et une excellente qualité à leurs fruits. C'est même là sans doute la raison du précepte universellement adopté de la taille longue des racines par les différents traités d'arboriculture, parce que les jardins ont presque toujours été établis dans des sols propices à ce genre de culture, ou rendus tels par les frais considérables faits dans ce but par leurs propriétaires; mais aujourd'hui que la culture des arbres fruitiers tend à se généraliser, grâce à l'institution de nombreuses Sociétés d'horticulture, et que le nombre des jardins, des petits jardins surtout, s'accroît chaque jour, la science doit se perfectionner à mesure que ses applica-

tions se font sur une échelle de plus en plus réduite, et dans des conditions où l'économie et le bon marché de l'installation sont de rigueur.

Aussi est-ce dans un terrain aride et peu profond que la taille courte des racines devient encore plus indispensable; là les francs seuls ou les doucins peuvent végéter dans les conditions de culture ordinaire, et il est essentiel qu'ils ne pivotent pas, en raison du peu de profondeur de la terre végétale. C'est alors même que plusieurs déplantations, pendant la jeunesse de l'arbre, lui seront très utiles pour le forcer à multiplier ses racines, à les diviser, à les maintenir dans la partie moyenne du sol où les engrais et la fraîcheur peuvent descendre et demeurer à la disposition des spongioles et à l'abri de la forte évaporation de la superficie.

Ainsi il importe de corriger dans une certaine mesure les prescriptions habituellement indiquées pour l'habillage des racines. Toutes les fois que l'on aura à planter dans une terre aride et peu profonde, non-seulement on devra proscrire les cognassiers pour le poirier, les paradis pour le pommier, les pruniers pour le pêcher, mais encore il sera bon de supprimer avec soin tout le chevelu, et surtout de tailler sévèrement les racines. Principalement pour le poirier, le plus beau, le plus productif et le plus recherché de tous nos arbres fruitiers, cette précaution est de rigueur, et de plus une ou deux déplantations pendant les premières années de sa végétation, ainsi que l'a prouvé la pratique de notre collègue M. Tassin, au château de la Victoire, tel sera le meilleur moyen d'obtenir ces fruits enviables, dans des terrains peu favorables naturellement à leur production.

J'ajoute, pour terminer, que, même dans un bon sol, une ou deux déplantations des sujets vigoureux, quels

qu'ils soient, avec un raccourcissement de leurs racines pour en augmenter le nombre et en diminuer la grosseur, doit être une pratique avantageuse, dont le résultat serait une fructification plus précoce, des fruits plus abondants et de meilleure qualité. On sait que, opérée fin de septembre, avec suppression des feuilles à la moitié du pétiole, la transplantation n'altère aucunement la santé du sujet.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Culture des Begonias bulbeux, par M. L. DUVAL. — Au printemps, vers le mois de mars, ou plus tôt, nous prenons nos bulbes que nous avons mises dans le sable sec tout l'hiver, dans un endroit à l'abri de la gelée et de l'humidité. Nous les mettons, selon leur grosseur, dans des godets ou des pots remplis d'un compost de terre de bruyère sableuse, mélangée de très peu de terreau et d'un peu de très bonne terre franche, nous mouillons peu jusqu'à ce que nous apercevions la bulbe émettre ses pousses. A partir de ce moment les racines commencent à se développer, et alors nous augmentons les arrosages, mais toujours avec précaution, les Begonias redoutant beaucoup l'excès d'humidité; nos godets devront être enterrés sur une couche chauffant à peine, ou tout simplement placés sur une tablette de serre, ou même dans un appartement. Il faut de l'air et une lumière douce pendant les premiers temps de la pousse; puis lorsque les tiges sont bien développées et que le temps est doux et couvert, vers la fin d'avril ou le commencement de mai, nous nous rendons compte

si les pots sont bien tapissés de racines, et alors nous les plantons en pleine terre, toujours dans un sol plutôt maigre que trop compacte, et surtout bien drainé. Il n'y a plus à s'en occuper que pour les arrosages, qui ne doivent pas être trop fréquents. Vers le commencement de juin, nos Begonias fleuriront, et continueront à donner des milliers de pendeloques jusqu'aux gelées. A ce moment, nous les arracherons avec un peu de motte, pour les faire sécher tout doucement à l'ombre, puis ensuite sur des tablettes, toujours avec leur terre, pour les mettre enfin dans du sable sec, de rivière autant que possible. — La multiplication de ces plantes peut se faire par semis; vu la petitesse de leurs graines, il faut semer en terrine et sur couche chaude, ou en serre chaude, en février, et repiquer le plus souvent possible pour éviter la production de la mousse. — Pour les personnes qui n'ont pas de serres ni de couches, il est facile de bouturer les variétés les plus rustiques, telles que Boliviensis, Chelsonii, Sedeni, Intermedia, etc., etc., en coupant des boutures sur les plantes saines, et en faisant celles-ci dans de petits godets, et sous cloches; il se forme, après l'enracinage, une bulbe au talon de cette bouture qu'on traite, lorsqu'elle est enracinée, avec ménagement d'abord en la repotant successivement suivant ses besoins, pour la placer en pleine terre si le bouturage a été fait au printemps ou de très bonne heure en été, ou simplement en serre froide. Si ce sont des boutures faites assez tard, on devra laisser la végétation s'éteindre naturellement, et laisser reposer la bulbe dans le godet jusqu'à ce qu'on l'enlève pour la remettre en végétation.

(Société d'horticulture de Seine-et-Oise.)

Ordre du jour de la Séance

DU 6 AOUT 1876.

Ouverture de la Séance à 2 h. de l'après-midi.

Adoption du procès-verbal.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Conseil d'administration.

Conférence par M. Dubarle.

Rapport de la commission permanente sur les produits exposés.

Tirage de la loterie.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le DIMANCHE 30 JUILLET, à 3 heures très-précises de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ancien Évêché.

La Commission des visites de jardins est chargée de l'attribution de la grande médaille de vermeil offerte par M. le D^r Pigeaux pour progrès dans une culture quelconque, invention ou application d'un procédé ou outil nouveaux. Les déclarations devront être faites à M. le Secrétaire-Général, avant le 15 août 1876.

Leçons d'Horticulture

AOUT 1876.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 6 , à midi 1/2 , au jardin de la Société.
<i>Pontarmé :</i>	Lundi 7 , à 10 h. du matin, chez M. Dupuis.
<i>Plailly :</i>	Lundi 7 , à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Gouvieux :</i>	Mercredi 9 , à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Montataire :</i>	Mercredi 9 , à 2 h. de l'après- midi, chez M. Barbier.
<i>Versigny :</i>	Dimanche 13 , à 10 h. du matin, chez M. Lemaire.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 13 , à 2 h. de l'après- midi, à la mairie.
<i>Béthisy :</i>	Jeudi 17 , à 3 h. de l'après- midi, chez M. Poulet.
<i>Crépy-en-Valois :</i>	Dimanche 20 , à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Dimanche 20 , à 2 h. de l'après- midi, à la mairie.
<i>Ermoyville :</i>	Jeudi 24 , à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Silly-le-Long :</i>	Jeudi 24 , à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Fleurines :</i>	Dimanche 27 , à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 27 , à 2 h. de l'après- midi, chez M. Palmer.